



AGISSONS ENSEMBLE LE 5 OCTOBRE



L'Union Départementale CGT 17 disponible et mobilisée pour une rentrée sociale combative :

Depuis le premier jour de la crise, ils sont là et ils répondent « présents » : Ceux qui nous soignent, qui nous transportent, qui nous livrent, qui nettoient nos rues, qui construisent nos maisons et nos routes, qui accompagnent nos enfants, qui prennent soin de nos aînés et maintiennent ouverts les commerces essentiels.

Pour autant, la reconnaissance n'y est pas : Aucune augmentation des salaires, pas de reconnaissance des pénibilités, pas de revalorisation des métiers.

Pire, le gouvernement confirme son attaque contre l'assurance chômage et envisage un nouveau recul de l'âge de départ en retraite.

Dans les entreprises et les services publics, organisons-nous et agissons le 5 octobre 2021 sur la base des revendications qui s'expriment. Il est temps d'en finir avec les inégalités et l'accroissement indécent des richesses pour les « supers riches ». Entre mars 2020 et mars 2021, ils ont vu leur fortune augmenter de 170 milliards d'euros, soit une hausse moyenne de + 40 %, alors que le Smic n'a augmenté que de 0,99 % au 1er janvier 2021.

Pas un jour ne se passe sans que des emplois ne soient supprimés dans l'industrie ou les services publics. Le gouvernement et le patronat sont responsables de cette fracture sociale grandissante.

De nombreuses luttes se mènent avec la CGT, alors faisons-les converger le 5 octobre.

En effet, depuis le 1^{er} janvier 2021, le CAC 40 a connu une hausse de 20%. Dans le même temps, depuis décembre 2020, on enregistre une hausse de 6,3 % des demandeurs d'emploi.

Tout cela n'a pas dissuadé M. Macron de chercher à remettre sur la table et au forceps, l'abjecte réforme de l'assurance-chômage, unanimement rejetée par les syndicats, alors même que les PSE ont explosé. Même le projet de réforme des retraites refait son apparition dans le rapport Tirone Blanchard !

C'était pourtant le même M. Macron qui osait prétendre récemment que « nous n'avons jamais été si solidaires ! », mais **solidaires avec qui ?**

- Solidaires avec Carrefour qui a mis 82% de sa masse salariale en activité partielle, malgré des bénéfices record.
- Solidaires avec les entreprises du CAC 40 qui ont reçu la majorité des centaines de milliards du plan de relance, tout en décrétant l'année 2021 comme celle du rattrapage des dividendes.
- Solidaires avec les 309 000 nouveaux millionnaires depuis le début de la pandémie, alors que dans le même temps on dénombre un million de nouveaux pauvres.

La crise sanitaire met en lumière l'ampleur des inégalités et les politiques mises en place ne font que les décupler.

Pour la CGT, il est temps d'agir collectivement pour imposer le progrès social !

LE 5 OCTOBRE, IMPOSONS NOS REVENDEICATIONS

- Une politique de retour au plein-emploi par un moratoire sur la fermeture des entreprises, un veto des représentants des salariés sur les plans de licenciements, la diminution du temps de travail à 32 heures, des investissements massifs dans les filières industrielles ainsi que dans l'enseignement et la recherche, la conditionnalité des aides publiques aux entreprises et leur remboursement en cas de suppression d'emplois.
- Un renforcement de notre système de retraite par répartition à prestations définies avec un âge de départ à 60 ans à taux plein, des départs anticipés pour les métiers pénibles, la prise en compte des études et de la période de recherche d'un premier emploi.
- Une augmentation générale des salaires et des minima sociaux, un Smic à 2000 €, le dégel du point d'indice dans la fonction publique et les entreprises publiques...
- Le développement de notre protection sociale avec un financement à la hauteur des enjeux dont notamment l'arrêt des exonérations patronales, remboursement à 100 % des soins de santé par la Sécurité sociale, créer une sécurité sociale professionnelle...
- Une véritable égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes avec des dispositifs contraignants pour les entreprises, le renforcement des contrôles et la mise en place de sanctions dissuasives, mettre fin aux temps partiels de moins de 24 heures, revaloriser les métiers à prédominance féminine, rattraper les retards de carrière.
Femmes et Hommes c'est :
 - 26 % d'écart salarial.
 - 40 % d'écart de pension de retraite.
 - 63 % de salariés payés au Smic sont des femmes.

**Pour le progrès social,
organisons-nous, rassemblons-nous
MOBILISONS NOUS !**

LA ROCHELLE	10 H 30	Place de la Motte Rouge
SAINTE	10 H 30	Palais de Justice
JONZAC	17 H 30	Sous-préfecture